

Une Métropole **partagée**

▶ **Montpellier Méditerranée Métropole place la solidarité et la coopération au cœur de son projet politique. Chacune des 31 communes du territoire participe à la construction de ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) qu'elles ont majoritairement choisi. Elles en partagent les décisions et l'ambition au service des citoyens. Au-delà, ce sont les intercommunalités voisines qui sont appelées à dialoguer et à travailler ensemble pour peser sur la nouvelle carte de France et à l'échelle européenne.**

La démocratie érigée en principe

L'acte de naissance de Montpellier Méditerranée Métropole est marqué du sceau de la démocratie. Écartée de la liste des Métropoles automatiques ⁽¹⁾, c'est par le vote des conseils municipaux, puis des élus de l'Agglomération, qu'elle a été créée le 1^{er} janvier 2015. La démocratie, un principe fondateur, ancré dans sa constitution, qui l'accompagnera tout au long de son développement.

Brest et Montpellier ont été les deux seules métropoles à devoir se prononcer par un vote pour obtenir leur statut de Métropole. À Montpellier, le résultat a été sans équivoque, 84% des communes représentant 96% de la population ont voté pour, bien au-delà de la majorité qualifiée requise. « D'une contrainte, nous avons fait une force », estime le Président Philippe Saurel, qui a arpenté les 31 communes pour expliquer et convaincre. De là est née une solide relation de confiance.

Les communes au cœur du système décisionnel

Depuis l'été dernier, côte à côte les 31 communes travaillent à l'élaboration d'une Métropole consentie, partagée et négociée. « J'ai choisi de gouverner avec les autres maires », précise Philippe Saurel. La relation aux communes est la clef de voûte de la gouvernance de la Métropole. Par leur diversité, leur capacité d'initiative et leurs héritages, les 31 communes qui forment l'Agglomération depuis 2005, et aujourd'hui la Métropole, sont les piliers du développement

20 C'est le nombre de Vice-présidentes et Vice-présidents qui formeront le Conseil métropolitain.

10 femmes et 10 hommes, dont 5 élus de Montpellier et 15 des autres communes de la Métropole, soit 50% de plus que le précédent Bureau d'Agglomération. Cet exécutif sera proposé aux 92 élus de Montpellier Méditerranée Métropole le 12 janvier prochain.

métropolitain. C'est avec les forces et les engagements de chacune d'entre elles que la Métropole aura la capacité de relever le défi de l'excellence et de gagner sa place à l'échelle européenne.

Un Pacte de confiance

Le Pacte de confiance métropolitain 2014-2020, adopté en conseil dès le 17 juillet, incarne parfaitement cette volonté forte de coopération. Trois principes fondateurs régissent ce pacte : les communes demeurent « une petite République dans la grande », l'intercommunalité doit être considérée comme une coopérative d'action publique au service des communes et la Métropole place la solidarité et la coopération au cœur de son projet politique.

Ce texte garantit la souveraineté communale et une association étroite des communes à toute



Les orientations stratégiques sont régulièrement débattues en Conférence des maires.

politique et prise de décision. Ainsi, en plus des instances politiques métropolitaines classiques, une Conférence des maires hebdomadaire a été mise en place pour discuter des principales thématiques de la Métropole : voirie et espaces publics, urbanisme et aménagement, proximité et relations aux usagers, schéma de mutualisation... Elle est l'instance de débat et d'arbitrage des orientations stratégiques. Dans cette assemblée, pas de petites ou grandes communes, toutes ont le même pouvoir de décision. Chaque maire représente une voix.

Tous ces sujets majeurs sont préalablement préparés par des groupes de travail composés de Directeurs Généraux des Services des communes et de cadres de la Métropole. Ensemble, les 31 communes élaborent pierre après pierre et mettent en œuvre les politiques métropolitaines au service des citoyens.

⁽¹⁾ Montpellier ne fait pas partie des 9 Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 400 000 habitants dans une aire de plus de 650 000 habitants transformés « automatiquement » en Métropole par la loi MAPAM du 28 janvier 2014.

La Métropole vue par les Maires



« VOLONTÉ POLITIQUE ET CONFIANCE ENTRE NOUS »

Pour construire Montpellier Méditerranée Métropole, nous avons mis en place un Pacte de confiance des 31 maires qui repose sur une volonté politique et une confiance entre nous. Les mille et une actions d'aménagement de notre territoire comme la réalisation de services et d'équipements publics, des plus importants aux plus modestes, ont toujours reposé sur ces deux principes indissociablement liés. C'est ce qui m'anime depuis 30 ans au sein du District, puis de l'Agglomération et aujourd'hui de la Métropole. Philippe Saurel l'a bien compris, c'est une garantie forte pour préserver la souveraineté de nos communes.»

JEAN-PIERRE GRAND
Sénateur-Maire de Castelnau-le-Lez,
Conseiller d'Agglomération



« UNE ÉTAPE NATURELLE ET ESSENTIELLE »

Pour moi, le passage du statut d'agglomération à celui de Métropole constitue une étape naturelle et essentielle au développement des actions économiques, sociales et culturelles sur notre territoire. Au même titre que les 30 autres communes de l'agglomération, Sussargues a sa carte à jouer dans cette nouvelle étape abordée par un dialogue constant et chacun apporte sa pierre à l'édifice. Notre commune apporte à Montpellier son caractère rural et son cadre de vie à proximité de la grande ville, et de son côté, la Métropole permet l'accès à des services publics de proximité intéressants pour ses habitants : transports, culture ou sport, traitement des déchets...

ÉLIANE LLORET
Maire de Sussargues,
Conseillère d'Agglomération



« UNE ORGANISATION RESPONSABLE, PLUS PARTICIPATIVE »

Le conseil municipal de Lavérune n'a pas voté pour la création de la métropole car à terme les communes seront vidées de leurs pouvoirs. Il s'inscrivait dans une démarche d'une communauté d'adhésion volontaire. Le vote démocratique en a décidé autrement et nous travaillerons dans cette nouvelle structure juridique à une organisation responsable, plus participative. La métropole se doit de relever les défis de la mise en place d'un projet politique (gestion de la cité) clair et ambitieux, de la mutualisation et de la coopération, de la proximité, avec pour objectif de développer le mieux vivre entre tous les habitants du territoire.

ROGER CAIZERGUES
Maire de Lavérune,
Conseiller d'Agglomération

RÉGINE ILLAIRE Maire de Cournonsec, Conseillère d'Agglomération

Le conseil municipal de Cournonsec a approuvé à l'unanimité la création de la Métropole. Montpellier Méditerranée Métropole s'inscrit dans un contexte de consolidation du processus de coopération intercommunale. Ce changement de statut juridique va permettre à notre intercommunalité d'exercer des compétences supplémentaires, telles que le tourisme, la voirie ou l'urbanisme. Par la mutualisation du travail et des moyens qu'elle permet, c'est l'ensemble de l'action publique locale qui en sera optimisée. Cette nouvelle organisation territoriale est une opportunité pour l'ensemble des habitants.



« L'ACTION PUBLIQUE LOCALE OPTIMISÉE »

mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Faciliter les déplacements automobiles, préserver les espaces verts et favoriser l'emploi pour tous ! »

ANNE BIRIEN
55 ans - Saint-Brès

Des territoires en réseau

Les défis de Montpellier Méditerranée Métropole ne s'arrêtent pas à ses frontières. Dans une France composée de grandes régions, l'avenir se dessine au-delà, en partenariat avec les intercommunalités voisines. Le futur pôle métropolitain, instance politique de projets, permet de mettre ces territoires en réseaux. Au bénéfice de tous les citoyens.

Si ces derniers mois Philippe Saurel s'est rendu dans les 31 communes du territoire pour expliquer ce que seront la Métropole et ses enjeux, il est aussi allé, dès son élection, à la rencontre des intercommunalités voisines. Sa volonté, partagée par les présidents et présidentes de ces communautés de communes ou d'agglomérations, est de se réunir à travers un pôle métropolitain.

Une instance de dialogue

Structure informelle d'échanges, ce pôle métropolitain n'est pas un échelon administratif supplémentaire, mais bien une instance de dialogue autour de thématiques communes. « C'est une dynamique de projets multiple qui permet de raccrocher des territoires mitoyens. Le projet est l'essence même du pôle métropolitain », précise Jean-Paul Volle, géographe. Autour des 6 piliers de Montpellier Méditerranée Métropole (voir pages 22 à 33), mais aussi d'atouts que cultivent de nombreuses villes et villages languedociens comme la viticulture.

800
c'est le nombre de communes que rassemblent les Communautés de communes et d'agglomérations rencontrées par le Président de Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre de ce dialogue métropolitain.

Peser sur la carte des grandes régions

Se parler, coopérer et s'engager ensemble sont les leitmotivs de ce dialogue métropolitain qui s'ouvre autour de Montpellier Méditerranée Métropole. Il permettra d'harmoniser les politiques publiques et de les rendre plus efficaces. Toutes les intercommunalités bénéficieront de cette dynamique impulsée par la Métropole. En réseau avec ces territoires languedociens, Montpellier assoit sa place de deuxième pôle d'équilibre de la grande région Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon et à l'échelle européenne. « La construction du pôle métropolitain est républicaine, en dehors de tous clivages politiques, précise Philippe Saurel. Je souhaite mettre tout le monde autour de la table. Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix. Ensemble, nous sommes porteurs d'avenir ».

mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Réduire la fracture numérique. Nous en souffrons à Montferrier-sur-Lez, notamment dans les quartiers du Picheyrou et du Pioch de Baillos. La Métropole doit nous apporter un accès à Internet digne du XXI^e siècle. »

SYLVAIN TOURRIÈRE
48 ans - Montferrier-sur-Lez



De gauche à droite: Philippe Saurel, Max Roustan, Président de la Communauté d'Agglomération Alès Agglomération et Yvan Lachaud, Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à Alès le 26 août dernier.

Le pôle métropolitain vu par nos voisins

« **UNE COOPÉRATION INTELLIGENTE** »



Le pôle métropolitain doit permettre une coopération intelligente entre nos territoires, dans le respect de l'identité de chacun, tant du côté de la future métropole que de notre Communauté de communes, attachée à ses valeurs et à la libre expression des communes qui la composent. Notre objectif sera de traiter de problématiques concrètes pour nos habitants – comme le transport et l'emploi – mais aussi de créer des synergies autour du tourisme et de la culture. Nous devons travailler à plus d'attractivité et de dynamisme pour nos territoires. Le pôle métropolitain peut y contribuer, dans une organisation institutionnelle libre d'accès et respectueuse de nos besoins respectifs.

ALAIN BARBE
Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup
(36 communes – 46 312 habitants),
Maire des Matelles



« **S'OUVRIRE AU MONDE POUR ÊTRE CRÉATEURS DE RICHESSE** »

À l'heure où la réforme territoriale redessine la carte des régions et confirme la constitution des pôles métropolitains, l'Ouest Héraultais en général et le Biterrois en particulier doivent combattre le repli sur soi et s'ouvrir au monde pour être créateurs de richesse. L'agglomération de Béziers a des atouts stratégiques majeurs à faire valoir et doit prendre toute sa place dans cette dynamique territoriale. En ce sens, j'ai souhaité que nous puissions étudier toutes les possibilités de coopérations avec nos voisins historiques que sont le Grand Narbonne, le Piémont Biterrois, la Domitienne, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole.

FRÉDÉRIC LACAS
Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
(13 communes – 110 589 habitants),
Maire de Sérignan



« **ŒUVRER ENSEMBLE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL** »

Le pôle métropolitain répond à la volonté des intercommunalités d'œuvrer ensemble sur des actions structurantes dans l'intérêt général. Cette évolution, en rupture avec le passé, concrétise un travail commun d'ores et déjà engagé entre les agglomérations du Pays de l'Or et de ses voisins sur de nombreux sujets, en particulier sur l'amélioration de la desserte de l'aéroport. Notre agglomération, territoire d'avenir, continue sa mue et se projette vers 2030 avec pour atout un cadre de vie exceptionnel. En ce sens, cette collaboration pour l'intérêt de nos populations doit rimer avec la protection de l'intégrité et de l'identité de nos territoires.

STEPHAN ROSSIGNOL
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
(8 communes – 44 081 habitants),
Maire de La Grande-Motte



« **TROUVER DES COMPLÉMENTARITÉS UTILES** »

Comme M. Jourdain et sa prose, les habitants et organismes de notre territoire pratiquent depuis longtemps certaines des coopérations et relations promues par les pôles métropolitains qui permettent de contractualiser cette réalité issue de sa position géographique. Au sein de l'agglomération du bassin de Thau, nous sommes satisfaits de pouvoir étudier et mettre à profit ce nouvel outil, lieu de travail et de concertation. Loin des fusions imposées d'en haut et source d'immobilisme, ce pôle peut permettre d'avancer de concert entre agglomérations voisines désireuses de nouer des partenariats et de trouver des complémentarités utiles.

FRANÇOIS COMMEINHES
Président de la Communauté d'Agglomération de Thau Agglo
(8 communes - 94 831 habitants),
Sénateur-Maire de Sète

JEAN-CHRISTIAN REY

Président de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien
(42 communes – 68 232 habitants)
Maire de Bagnols-sur-Cèze

Le pôle métropolitain est une idée novatrice et intéressante. La présentation de Philippe Saurel est pertinente et un échange intéressant s'engage avec les élus du Gard rhodanien. Ce qui séduit c'est la souplesse du dispositif et nous l'espérons sa réactivité. Sans être un nouvel échelon administratif, il doit être un outil efficace de rassemblement au service de nos ambitions politiques pour nos territoires.



« **UNE IDÉE NOVATRICE ET INTÉRESSANTE** »